

Association Sergines Badminton  
4 route de Plessis Saint Jean 89140 Sergines

Site internet : [www.s-badminton.jimdo.com](http://www.s-badminton.jimdo.com)  
Facebook: [Sergines Badminton](#)



## REGLEMENT INTERIEUR

Sergines Badminton est une association de loisir ouverte à tous, de pratique libre du badminton, le respect des règles de l'association est de rigueur.

### **Horaires:**

Le planning d'ouverture du gymnase est disponible sur le site de l'association :  
**[www.s-badminton.jimdo.com](http://www.s-badminton.jimdo.com)**

Trois créneaux sont prévus :

- **Lundi:19h30-22h30**
- **Mercredi : 20h00-22h00**
  - De 20h00 à 21h00 sont prioritaires les moins de 16ans
  - De 21h00 à 22h00 réservé aux plus de 16ans
- **Vendredi:20h00-23h30**
  - De 20h00 à 21h00 sont prioritaires les moins de 16ans
  - De 21h00 à 23h30 réservé aux plus de 16ans

Dans tous les cas, les mineurs de moins de 12 ans devront impérativement être encadrés par au moins un adulte joueur (de préférence un de leur parent).

### **Séances d'essais pour les nouveaux adhérents:**

Après vous être présenté à un membre du bureau de l'association responsable, vous pourrez effectuer une séance d'essai avant de vous engager.

### **Inscription, cotisation :**

L'inscription est valable pour la saison (année scolaire, de septembre à début juillet) et nécessite :

- L'autorisation parentale signée pour les mineurs
- Les frais d'inscription de 40 euros\* par personne\*\*, réglés par chèque à l'ordre de : Association Sergines Badminton
- Un certificat médical pour toute nouvelle inscription. Pour un renouvellement adhésion, il faut en fournir un tous les 3ans.

\*Les frais d'inscriptions ne comprennent pas d'assurance civile.

\*\* 30 euros à partir du 2<sup>ème</sup> adhérent de la même famille.

### **Conditions d'exercice :**

Une tenue correcte est exigée. Les joueurs doivent amener leur raquette et des chaussures de sport à semelles claires réservées exclusivement au gymnase et chaussées au vestiaire.

**Nota Bene :** La cotisation ne comprend pas d'assurance pour les adhérents, vous devez être assuré en « responsabilité civile » et « individuelle accident » pour tout dommage occasionné sur les tiers ou sur vous-même.

L'association se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident ou de dommages causés à un tiers.

**Date et signature :**(précédée de la mention « lu et approuvé)



PHOTO D'IDENTITÉ

### FICHE D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .... / .... / .....

Adresse : .....

.....

N° téléphone : .....

N° à appeler en cas d'urgence : .....

.....

Adresse mail : ..... @ .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions décrites en page précédente et les accepter.  
J'atteste posséder une assurance me couvrant en responsabilité civile et individuelle accident.

Date:                      Signature:

#### AUTORISATION PARENTALE :(moins de 18 ans)

Je soussigné(e),....., tuteur ou tutrice légal(e),  
autorise le mineur....., à pratiquer le badminton.

J'autorise les responsables (membres du bureau de l'association Sergines Badminton) à faire le nécessaire en cas d'accident.

Date:                      Signature: